

Document de référence

• Glossaire.....	3
• Fiches de référence.....	13
• Bibliographie.....	27

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba au http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fl1/cadre_m-8/index.html

Aisance à l'oral	Faire preuve d'un débit propre aux locuteurs d'une langue, malgré les hésitations, les répétitions ou les pauses normales dans une prise de parole. L'élève qui communique avec aisance en français fait preuve d'un débit habituel à un locuteur qui s'exprime dans cette langue (DSFM, 2016).
Aisance en lecture	<p>Éléments clés de l'aisance (fluidité et automaticité) en lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Automatisation des mots – Passer de la lecture avec des pauses fréquentes pour décoder des mots inconnus à la reconnaissance automatique des mots et de leur traitement rapide avec peu de pauses, de répétitions ou de déviations qui distraient du sens du texte. • Regroupement des mots – Passer de la lecture au mot à mot à la lecture de blocs de deux, trois ou quatre mots pour arriver à celui de groupes variés, utilisant les indices syntaxiques (par ex., structures linguistiques, ponctuation) tout en préservant le sens. • Expression – Passer de la lecture monotone à une lecture tenant compte des indices visuels (par ex, présence de guillemets, de points d'exclamation) pour arriver à une lecture marquée par des variations naturelles de l'intonation, du ton, du rythme à mesure que le texte est lu » (Ontario, ministère de l'Éducation, 2011, p. 2).
Aisance en écriture	Consolidation graduelle des habiletés d'écriture : calligraphie automatisée et écriture des mots en respectant les orthographe lexicale et grammaticale dans la formulation des idées en phrases. Un scripteur ayant acquis de l'aisance en écriture (automaticité) est en mesure d'utiliser ses ressources cognitives essentiellement pour formuler ses idées, plutôt que de porter son attention sur l'orthographe des mots (St-Pierre <i>et al.</i> , 2010).
Ajuster	<p>Action métacognitive et évaluative permettant à l'élève de s'autoréguler, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de faire des choix quant à ce qui doit être adapté, modifié ou nuancé à la lumière de ses observations personnelles et des rétroactions reçues en fonction de critères; • de mettre en œuvre ses choix; • de justifier sa prise de position et ses choix; • d'effectuer des allers-retours à plusieurs reprises, au besoin, dans un processus continu de validation et d'ajustement.
Analyse (analyser)	« Opération intellectuelle consistant à décomposer un tout en ses éléments constituants et d'en établir les relations » (<i>Le Robert illustré</i> , 2016, « analyse »).
Anticiper	<p>Action métacognitive et évaluative permettant à l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'analyser une tâche dans le but de prévoir les ressources qu'il pourrait mobiliser et combiner pour la réalisation de celle-ci; • de planifier sa démarche en tenant compte de la situation de communication, de critères et de ses buts d'apprentissage; • de se fixer des buts d'apprentissage.
Apprentissage incontournable	<p>Apprentissage visé dans chacun des stades de progression. Les apprentissages incontournables sont observables et mesurables, et leur l'évaluation permet de confirmer la progression de l'élève.</p> <p>Dans une approche par compétences, telle que préconisée dans ce document, l'élève mobilise et combine des ressources internes et externes de son répertoire afin de maîtriser progressivement les apprentissages incontournables. Celui-ci développe son autonomie lui permettant de mettre en œuvre les apprentissages incontournables afin de développer la compétence.</p>

Appréciation critique	Évaluation d'un ou des éléments d'un texte par le biais d'un questionnaire approfondi et ciblé, seul ou avec d'autres, en utilisant des critères tels que le caractère actuel , la clarté , la crédibilité , l' objectivité et la plausibilité de l'information ou des arguments. L'appréciation critique comporte également les appréciations esthétiques et éthiques. Voir Fiche de référence 1
Argument	« Raisonnement de type logique, émotif ou d'autorité destiné à prouver ou à réfuter une proposition » (DSFM, 2016).
Autorégulation (s'autoréguler)	Se réfère à la capacité de l'élève à valider, seul ou avec d'autres, et à ajuster au besoin : <ul style="list-style-type: none"> • son processus d'apprentissage; • son processus de compréhension de textes; • son processus de création de textes; • son processus de construction identitaire; • ses idées; • son savoir, son savoir-faire et son savoir-être. L'autorégulation se réfère aussi à la capacité de l'élève à faire les allers-retours nécessaires à l'accomplissement de la tâche, à évaluer ses processus et ses idées et à transférer ses apprentissages. Celle-ci fait appel à la métacognition et se développe de façon progressive.
Champ lexical	Ensemble de mots ou d'expressions qui se rapportent à une même idée ou un thème. Les mots dans un champ lexical peuvent englober des synonymes, des mots d'une même famille ou d'autres mots reliés au thème.
Coconstruction	Construction des savoirs par le biais d'échanges visant, par exemple, la compréhension d'un concept, l'amélioration d'une idée, la résolution d'un problème, l'exploration de questions, la création et l'innovation lorsque confronté à des problèmes, des préoccupations et des questions authentiques. Lors de ces échanges, chaque élève contribue à la compréhension commune en faisant valoir son vécu, ses expériences, ainsi que ses forces et ses talents uniques.
Conscience de l'écrit	Conscience que l'écrit existe dans son environnement, qu'il signifie quelque chose et qu'il remplit des fonctions différentes telles que : s'informer, informer, entrer en relation, etc. (SOFAD).
Conscience phonologique	« ... conscience que les mots sont composés de phonèmes ou de sons. En français, il existe environ 36 phonèmes qui peuvent être agencés pour former n'importe quel mot de la langue. La conscience phonologique permet de percevoir, de découper et de manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime et le phonème » (Educatout, paragr. 2-3).
Contexte	Circonstance « dans lequel se situe une communication. Il s'agit de l'ensemble des éléments qui peuvent influencer la production, la compréhension, un énoncé, etc. On retrouve différents contextes dont le contexte culturel, physique, psychologique, social et temporel. (Bronckart, 1985; Leclerc, 1989; Dubois <i>et al.</i> , 2001; Charaudeau et Maingueneau, 2002; De Weck et Marro, 2010; Lecavalier, 2011) » (Dumais, 2014, p. 322-323).

Contexte authentique d'apprentissage	<p>Situation d'apprentissage contextualisée que l'élève juge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pertinente; • signifiante; • engageante.
Cohérence	« ... le rapport étroit, l'harmonie entre les éléments d'un ensemble. De façon générale, on juge qu'un texte est cohérent si [...] on perçoit une suite dans les idées et si on comprend le contenu dans son ensemble » (Laporte et Rochon, 2007, p. 324).
Combinaison (combinaison)	Orchestration efficace et consciente de ressources internes et externes permettant à l'élève de réaliser une tâche de communication complexe selon un contexte particulier.
Compétence	« Savoir-agir complexe qui prend appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur de différents contextes » (Tardif, 2006, p. 22).
Critères	Repères ou points de références utilisés pour appuyer, fonder ou justifier un jugement ou une appréciation. Ceux-ci peuvent être fournis par l'enseignant ou peuvent être créés par l'élève, par l'enseignant ou par les deux parties, en coconstruction par le biais de la réflexion et de la discussion.
Dimensions de la communication orale	<p>Dimension communicative : Cette dimension comprend : « le regroupement effectué entre l'interaction, le non-verbal et le registre. En d'autres termes, tout ce qui n'est pas de l'ordre du code de la langue ou de la cohérence de l'échange, mais qui vient préciser le sens du message. Par exemple, dire le même énoncé avec une physionomie fâchée ou rieuse amène habituellement une interprétation différente du message. »</p> <p>Dimension discursive : Cette dimension comprend : « a) tout ce qui relève de la cohérence dans le propos (le propos doit être interprétable et sans contradiction interne de sens), b) tout ce qui relève de la cohésion dans le propos (le propos doit être construit de manière adéquate avec les liens logiques appropriés, en fonction du sujet traité, de son développement durant l'échange et de la façon de dire nécessaire en français et c) tout ce qui relève de la coconstruction, processus par lequel un locuteur et un interlocuteur interagissent et construisent ensemble le discours et sa cohérence dans l'immédiateté de l'échange. »</p> <p>Dimension linguistique : Cette dimension comprend : « tout ce qui concerne le code de la langue dans ses aspects phonétique, phonologique, morphosyntaxique et lexicologique. » (DSFM, 2016)</p>
Énoncé	« Tout segment de la chaîne parlée, compris entre deux interruptions nées soit du silence, soit du changement de locuteur » (DSFM, 2016).
Étayage (échafaudage)	« Soutien qui amène l'élève à dépasser son niveau de compétence actuel. Ce concept s'appuie sur l'idée que l'élève doit recevoir de la part de l'enseignant ou de ses pairs un soutien qui diminue au fur et à mesure que ses connaissances et ses habiletés se développent » (DSFM, 2016).

Évaluer	« ... apprécier, porter un jugement de valeur ou accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision » (Legendre, 2005, p. 649).
Faits (éléments) prosodiques	Procédés comprenant l' accent tonique , l' accentuation , le débit , l' intonation , les liaisons , les pauses , le rythme et le volume de la voix , et le ton , utilisés lors de communications à l'oral pour favoriser la compréhension et susciter une réaction chez le destinataire. Voir Fiche de référence 2
Genres de textes	Ensembles de textes littéraires ou courants qui partagent les mêmes caractéristiques. Ces genres peuvent répondre à plusieurs intentions telles que raconter, décrire, expliquer, convaincre, interagir ou présenter un dialogue. Voir Fiche de référence 3
Harmonisation des temps et des modes verbaux	Utilisation des temps et des modes verbaux adéquats au sein d'un même texte pour assurer la cohérence. Voir Fiche de référence 4
Inférence	Supposition ou déduction formulée pour combler l'information et les idées qui ne sont pas données de façon explicite dans le texte. Il y a deux types d'inférences : Les inférences logiques Les inférences logiques sont formulées par déduction et raisonnement logique à partir des idées ou de l'information contenues dans le texte ou à partir de ses connaissances antérieures. L'inférence logique est irréfutable. Information contenue dans le texte : p. ex. : Luc veut acheter un animal de compagnie. À l'animalerie, on lui propose un chat, un chien ou une perruche. Il aime tous les trois, mais il est allergique aux poils des animaux. Inférence logique : Luc choisira la perruche. Connaissances antérieures : p. ex. : Julie pédale jusqu'à l'école. Inférence logique : Julie va à l'école à bicyclette. Les inférences pragmatiques Les inférences pragmatiques sont formulées à partir des schémas de connaissances antérieures de l'élève. Le lecteur comble le manque d'information par ce qui lui semble sous-entendu ou plausible dans le texte. Les inférences pragmatiques sont des hypothèses qui devront être justifiées. p. ex. : Gisèle ajouta dans un bol, la farine, le sel et le sucre. Inférence pragmatique : Gisèle fait du pain (un gâteau ou encore des crêpes).
Interlocuteur	« Personne qui écoute les énoncés produits par un locuteur ou qui y répond. L'interlocuteur a pour premier rôle d'écouter et d'analyser les propos qui lui sont tenus par le locuteur, afin de pouvoir offrir une réponse à ce dernier. Lorsqu'il prend la parole à son tour, c'est lui qui devient alors le locuteur » (DSFM, 2016).

Interpréter	<p>« Construire une représentation cohérente du texte, en développant une compréhension des relations entre les éléments d’information et le texte dans son ensemble » (CMEC, 2016, p. 17). Puisque les connaissances générales, les expériences personnelles et les inférences diffèrent d’une personne à une autre, l’interprétation d’un texte donne lieu à diverses représentations. Celles-ci sont subjectives et uniques (CMEC, 2016).</p> <p>« Pour interpréter, l’élève utilise l’information écrite, orale, visuelle ou multimodale, fournie par le texte, tant implicite qu’explicite, et établit des relations entre ces éléments d’information pour cerner tous les aspects, se créer un point de vue ou développer/ construire une compréhension profonde de la signification du texte. Il [...] se concentre sur des éléments auxquels il s’intéresse tout particulièrement pour en extraire une signification qui n’apparaît pas dans le texte, mais qui doit s’en inspirer de manière explicite » (Falardeau, 2003, p. 685).</p>
Lexique	<p>« Ensemble de mots dans une langue donnée » ((DSFM, 2016).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lexique concret : lexique qui renvoie à un objet, à une chose matérielle (p. ex. : algues, aimant, objets de la classe). • Lexique abstrait : lexique qui réfère à une idée, à une chose qu’on ne peut voir ni toucher (p. ex. : sentiments). (Allô prof)
Locuteur	<p>« Personne qui produit des énoncés, par opposition à celle qui les écoute » (DSFM, 2016).</p>
Manifester et intégrer	<p>Action métacognitive et évaluative permettant à l’élève de s’autoréguler, c’est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d’évaluer l’atteinte de ses buts, le produit réalisé, l’efficacité de sa démarche, le bien-fondé de ses choix en fonction de la tâche et de critères; • d’explicitier les apprentissages réalisés tout au long de sa démarche; • de transférer ses apprentissages à d’autres tâches ou contextes d’apprentissage; • d’extrapoler sur les situations où ces nouveaux apprentissages lui serviront; • de se fixer de nouveaux buts d’apprentissage.
Manipulations syntaxiques	<p>« Opérations syntaxiques qui peuvent toucher un mot, un groupe de mots ou une phrase complète. Elles servent à analyser les phrases pour en connaître les éléments constitutifs » (Côté et Xanthopoulos, 2008, p. 116).</p> <p>Elles comprennent l’addition, le dédoublement, le déplacement, l’effacement, l’encadrement ou détachement et le remplacement. Voir Fiche de référence 5</p>
Métacognition	<p>Prise de conscience de ses pensées, de ses méthodes de pensée et d’autorégulation pendant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • son processus d’apprentissage; • son processus de compréhension de textes; • son processus de création de textes; • son processus de construction identitaire.

Mimique	« Ensemble des expressions du visage » (<i>Larousse : dictionnaire de français</i> , « mimique »).
Mobilisation (mobilise)	Se réfère aux choix pertinents et à la mise en jeu efficace et consciente de ressources internes et externes permettant à un élève de réaliser une tâche de communication complexe. Dans une tâche complexe, il n’y aura pas de mobilisation sans combinaison.
Morphologie	Étude des morphèmes : unité minimale de sens qui est libre ou liée à une autre forme. Par exemple, « s » est un morphème grammatical qui marque habituellement le pluriel (DSFM, 2016).
Multimodal	Combinaison de divers modes de communication et de représentation : l’écriture, l’oral, la musique, les symboles, les gestes, les images, le mouvement, les chiffres, etc.
Négociation (négocier)	« Processus métacognitif, affectif et social qui permet à l’élève de comparer sa pensée avec celle des autres et de mieux élaborer ses représentations et d’évoluer à l’intérieur du groupe » (DSFM, 2016).
Opinion	« Jugement, avis, sentiment qu’un individu ou un groupe émet sur un sujet, [ou sur] des faits... » (<i>Larousse : dictionnaire de français</i> , « opinion »).
Oral réflexif	« Mise en mots pour tenter d’expliquer à autrui ou à soi-même ses représentations cognitives, langagières, identitaires ou culturelles. Cet oral constitue le moyen privilégié de développer la langue parlée et de favoriser le processus d’articulation de la pensée. De plus, il peut être un révélateur des processus d’apprentissage et un moyen de consolidation de l’information à retenir » (DSFM, 2016).
Oral spontané	« Forme la plus naturelle d’expression et la plus fréquente dans la vie quotidienne. [...] L’oral spontané est celui qui provient d’une volonté de l’élève de s’exprimer de manière informelle au fil des propositions, des explications ou des questions de l’enseignant » (DSFM, 2016).
Paraphrase (paraphraser)	Formulation différente d’un texte sans altération de son contenu (<i>Larousse : dictionnaire de français</i> , « paraphrase »).
Parti pris	Opinion préconçue, position arrêtée une fois pour toutes (<i>Larousse : dictionnaire de français</i> , « parti »).
Pensée critique	« Pratique évaluative fondée sur une démarche réflexive, autocritique et autocorrectrice impliquant le recours à différentes ressources (connaissances, habiletés de pensée, attitudes, personnes, informations, matériel) dans le but de déterminer ce qu’il y a raisonnablement lieu de croire (au sens épistémologique) ou de faire (aux sens méthodologique et éthique) en considérant attentivement les critères de choix et les diversités contextuelles (Gagnon, 2008, 2009, 2010) » (Giroux et al., 2011, paragr. 4).

GLOSSAIRE (SUITE)

Perspective	Optique sous lequel on envisage quelque chose : une perspective autochtone (<i>Larousse : dictionnaire de français</i> , « perspective »).
Phrase (de base)	« ... se compose d'un sujet, d'un prédicat et, facultativement, d'un ou de plusieurs compléments de phrase » (Lecavalier, 2011, p. 33).
Point de vue (en général)	« Manière qu'a quelqu'un d'envisager, de voir, de juger » (<i>Larousse : dictionnaire de français</i> , « point de vue »).
Point de vue du narrateur	Vision du narrateur qui « correspond à sa perception de l'histoire. La place qu'il occupe dans le récit lui fournit un angle d'observation précis à partir duquel il raconte l'histoire. Le narrateur peut choisir de rapporter à ses lecteurs certaines informations et d'en omettre d'autres. » (Côté et Xanthopoulos, 2008, p. 89). Voir Fiche de référence 6
Procédés	Moyens que peut utiliser un auteur, un locuteur ou un illustrateur pour favoriser la compréhension et susciter une réaction chez le destinataire. Ceux-ci comprennent, entre autres : l' accumulation , l' assonance , la comparaison , la métaphore , la mimique , la personnification et la répétition . Voir Fiche de référence 7
Prononciation	« Manière dont les sons d'une langue sont articulés ou dont un son est prononcé par une personne, dans un milieu, une région et une époque donnée » (DSFM, 2016).
Propos	« Paroles prononcées au cours d'une conversation » (DSFM, 2016).
Référents culturels	Ensemble des éléments et des attributs qui caractérisent une culture collective, par exemple les cultures francophones et métisses, qui peuvent servir d'objets d'études afin de charger de sens les apprentissages et de stimuler le cheminement culturel et identitaire de l'élève. Un référent peut comprendre une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : <ul style="list-style-type: none">• marque ou a marqué une communauté;• marque ou a marqué un champ d'activité;• est représentatif d'une époque, d'un courant de pensée ou d'une valeur de société;• répond à un besoin ou un enjeu;• fait preuve de longévité;• est porteur d'avenir;• rend compte du pouvoir de l'imaginaire et de la créativité. (CMEC, 2012)

Registres de langue	<p>« Quatre registres de langue sont principalement retenus en linguistique. Ces registres se distinguent par la qualité de l'expression, la richesse du vocabulaire et de la syntaxe. Chaque contexte d'apprentissage et de vie fait appel à un ou plusieurs registres de langue. Les registres influencent le style et la couleur du message et contribuent à la richesse de la langue.</p> <p>Registre soutenu : Variation de langue très raffinée, calquée sur l'écrit. Ce registre est peu utilisé à l'oral, mais est fortement employé dans les textes littéraires ou théoriques.</p> <p>Registre courant : Variation de langue qui correspond à un langage correct et plutôt impersonnel accepté dans une communauté pour des échanges professionnels ou officiels. Le registre courant retient le potentiel d'être compris par tous les francophones. Ce niveau de langue est utilisé par les médias et employé à l'écrit pour les documents, les lettres et les travaux scolaires. Un enseignant communique avec l'élève dans ce registre, même si l'élève utilise une combinaison des registres familier et courant.</p> <p>Registre familier : Variation utilisée entre proches et personnes appartenant à un même regroupement social, par exemple, par les élèves entre eux.</p> <p>Registre populaire : Variation qui s'éloigne des règles de la langue et admet à peu près tout : anglicismes, termes impropres, termes péjoratifs, termes vulgaires, verbes mal conjugués, mauvais emploi du genre et du nombre, contractions de prépositions et d'articles, sons remplacés par d'autres. Cette variation de langue est souvent socialement associée à un manque de scolarisation.</p> <p>Il faut donc bien retenir ici qu'il n'y a pas qu'un registre de langue à utiliser. Un bon locuteur saura passer d'un registre de langue à l'autre selon le contexte. Cependant, à l'école, le registre courant ou correct devrait être le registre privilégié, afin que les élèves, qui n'auraient pas l'opportunité de l'entendre à la maison, puissent l'entendre et s'habituer à l'utiliser en contexte scolaire » (DSFM, 2016).</p>
Ressources	<p>Consistent en des savoir, savoir-faire et savoir-être qui favorisent la maîtrise progressive des apprentissages incontournables. L'élève mobilise et combine des ressources de son répertoire afin de mettre en œuvre les apprentissages incontournables dans le contexte d'une tâche à accomplir. Dans une approche par compétences, telle que préconisée dans ce document, l'élève développe progressivement son autonomie lui permettant de choisir lui-même les ressources à mobiliser et à combiner selon une tâche particulière.</p> <p>Les ressources peuvent être internes ou externes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ressources internes englobent le savoir, le savoir-faire et le savoir-être pouvant être mobilisés et combinés au besoin par l'élève. • Les ressources externes comprennent les personnes (intervenants scolaires, pairs, experts dans la communauté), les TIC, les matériaux et les outils ainsi que les livres, dictionnaires et référentiels qui sont disponibles et utilisés par l'élève.
Résumer	<p>Rapporter fidèlement, brièvement, clairement et de façon plus simple, les informations essentielles d'un texte dans l'ordre selon lequel elles sont présentées dans le texte en question.</p>

Séquence textuelle	Voir <i>Types de texte</i>
Situation de communication	« Ensemble des conditions, des paramètres dans lequel une communication s’effectue. La situation de communication varie en fonction de différents paramètres : [...] le code, le contexte (culturel, physique, psychologique, social et temporel), l’émetteur, l’intention de communication, l’intention d’écoute, le message, les modalités de la situation, le récepteur [...] (Dubois <i>et al.</i> , 2001; Charaudeau et Maingueneau, 2002; Lacassagne, 2007; Robert, 2008) » (Dumais, 2014, p. 321-322).
Stades de progression	Points de repère qui confirment la progression de l’élève vers le développement de la compétence visée.
Stratégies	Actions métacognitives ou cognitives utilisées dans une situation, dans le but de réaliser un apprentissage ou une tâche.
Syntaxe	« Étude des relations entre les mots dans la phrase ou dans un énoncé ; l’ordre des mots, l’accord sont des phénomènes de syntaxe. Certains peuvent s’entendre à l’oral » (DSFM, 2016).
Synthétiser	Consiste à dégager l’essentiel de l’information contenue dans deux ou plusieurs textes et à le reformuler de manière : <ul style="list-style-type: none"> • structurée (introduction, développement, conclusion); • neutre (la plus objective possible); • concise (qui reformule l’essentiel en peu de mots).
Tâche	Consiste en « une situation complexe, contextualisée et signifiante qui contraint les élèves à traiter de l’information et qui nécessite la réalisation d’une production clairement précisée » (Morissette, 2002, p. 83). Une tâche exige de l’élève qu’il s’engage dans un processus de résolution de problèmes et de prise de décision. Elle est donc plus complexe qu’une activité. Un contexte authentique d’apprentissage peut comprendre une ou plusieurs tâches.
Texte	Désigne tout acte de communication qui : <ul style="list-style-type: none"> • se fait sous forme orale, écrite, visuelle, gestuelle, sonore, médiatique ou multimodale; • véhicule un message; • répond à une intention; • vise un public ou un destinataire; • peut comprendre un ou plusieurs systèmes de signes de communication.
Texte littéraire	Texte de fiction créé lorsque l’auteur, le locuteur ou l’illustrateur donne libre cours à son imagination. Il se préoccupe de l’aspect esthétique de son œuvre. Pour ce faire, il exploite la langue et joue avec les mots afin de raconter une histoire, de créer une image ou un rythme (Laporte, 2007).
Texte courants	Texte qui traite de sujets appartenant à la réalité, au monde qui nous entoure. L’auteur, le locuteur ou l’illustrateur veut informer le destinataire en se servant d’une langue précise pour communiquer efficacement (Laporte, 2007).

Thème/sous-thème	<p>Idée conductrice développée dans un texte. Souvent implicite, le thème est développé tout au long d'un texte et a, généralement, une portée universelle, p. ex. : l'amour, l'amitié, la confiance, etc.</p> <p>Aussi, un thème peut se décomposer en sous-thèmes : ce sont des aspects qui viennent appuyer et compléter, l'objet principal du thème et sont développés dans une ou plusieurs parties du texte. Par exemple, des sous-thèmes du thème « amour » pourraient être le coup de foudre, la rupture, le mariage, la fidélité, etc.</p>
Tonalité	<p>Ensemble des effets de sens créés par les procédés utilisés. La tonalité :</p> <ul style="list-style-type: none">• met en valeur le thème traité et donne à l'œuvre une atmosphère particulière;• indique l'émotion ou les sentiments que l'auteur cherche à provoquer (la peur, le rire, l'indignation, la colère, la tristesse...);• n'est pas liée à un genre particulier;• peut être dominante et se dégager d'un texte, mais le même texte peut comprendre des séquences comportant d'autres tonalités;• est en quelque sorte, une forme de signature de son auteur, une façon de personnaliser le texte. <p>On compte une grande variété de tonalité, telle que : comique, dramatique, tragique, épique, fantastique. (Gagnon, Perreault et Maisonneuve, 2007; Pilote, 2012)</p>
Types de texte	<p>Consistent en « cinq types de textes : narratif, descriptif, explicatif, argumentatif ou dialogal. Le type de texte est déterminé selon sa structure. [...] Dans la réalité, un texte est rarement d'un seul type. Il est constitué d'une séquence textuelle dominante et de passages appartenant à des séquences textuelles secondaires. Par exemple, un roman est un texte de type narratif : sa séquence dominante est narrative. Il contient aussi des séquences secondaires, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none">• des séquences descriptives qui servent à présenter les personnages ou les lieux;• des séquences dialogales qui permettent des échanges de paroles entre les personnages » (Laporte et Rochon, 2007, p. 301).
Valider	<p>Action métacognitive et évaluative permettant à l'élève de s'autoréguler, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none">• de vérifier, de confirmer ou de remettre en question, sa compréhension, son point de vue, sa démarche ou son produit à l'aide de critères;• de trouver la source d'un problème.

FICHE DE RÉFÉRENCE 1 : APPRÉCIATION CRITIQUE

Types d'appréciation	Définition	Critères d'appréciation
<p>Appréciation critique</p> <p>Cette appréciation peut porter sur un texte créé par un autre élève, tout comme elle peut porter sur un texte littéraire ou courant.</p>	<p>Évaluation d'éléments d'un texte par le biais d'un questionnement particulièrement ciblé, en utilisant des critères bien définis.</p> <p>L'appréciation critique permet, entre autres, à l'élève d'évaluer dans le but de déterminer ce qu'il y a raisonnablement lieu de croire et de faire des choix éclairés par rapport aux sources d'information et à la qualité de l'information.</p>	<p>Ces critères peuvent être fournis par l'enseignant ou peuvent être créés par l'élève, par l'enseignant ou par les deux parties, en coconstruction par le biais de la réflexion et de la discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la plausibilité : fait appel à ce qui est vraisemblable, qui pourrait être sérieusement admis comme possible, véridique ou authentique; • le caractère actuel : se rapporte à la réalité du moment, à l'aspect récent, toujours en cours de l'information, des données ou des faits exprimés; • l'objectivité : désigne ce qui est impartial, neutre, qui ne démontre pas de préjugés, de parti pris, de prise de position, de jugement ou d'opinion; • la validité, la fiabilité, la crédibilité, la véracité : se rapporte à tout ce qui rend la source, les données, les informations, les explications, les exemples, les citations, les témoignages, etc. utilisés dans un texte, dignes de confiance et à ce qui méritent d'être crus; • l'exactitude/la précision de l'information; • la pertinence : qualité de ce qui se rapporte exactement au sujet ou à la question traités; • la cohérence : se rapporte au rapport étroit et à l'harmonie entre les éléments d'un texte; • la clarté : qualité de ce qui est facilement intelligible.
<p>Appréciation esthétique</p> <p>Cette appréciation peut porter sur un texte créé par un autre élève, tout comme elle peut porter sur un texte littéraire ou courant.</p>	<p>L'appréciation esthétique est essentiellement subjective, puisqu'elle dépend des goûts personnels et de la disposition de la personne qui reçoit le texte.</p> <p>L'appréciation esthétique permet, entre autres, à l'élève d'exprimer sa perception de l'œuvre au niveau des sentiments et des émotions suscités par la façon de dire et les effets créés par l'auteur.</p>	<p>Ces critères peuvent être fournis par l'enseignant ou peuvent être créés par l'élève, par l'enseignant ou par les deux parties, en coconstruction par le biais de la réflexion et de la discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation efficace des procédés stylistiques et sonores; • l'agencement harmonieux des couleurs; • la beauté des illustrations; • le choix de mots évocateurs; • l'éloquence et l'expressivité de l'auteur ou du locuteur; • ce qui rend un texte émouvant, beau, drôle, captivant, triste...
<p>Appréciation éthique</p> <p>Cette appréciation peut porter sur un texte créé par un autre élève, tout comme elle peut porter sur un texte littéraire ou courant.</p>	<p>Évaluation d'un texte à partir de critères liés, entre autres, à ce qui est moralement acceptable, immoral, bien, mal, juste ou injuste, pour un milieu, une culture ou un groupe.</p> <p>L'appréciation éthique permet, entre autres, à l'élève de mettre en perspective ce qui était normal et anormal en fonction de l'époque ou du personnage mis en évidence dans le texte ou de porter un jugement réfléchi entre le bien et le mal, le juste et l'injuste quand il s'agit d'étudier un texte qui traite d'un enjeu éthique.</p>	<p>Ces critères peuvent être fournis par l'enseignant ou peuvent être créés par l'élève, par l'enseignant ou par les deux parties, en coconstruction par le biais de la réflexion et de la discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des points de vue différents qui sont exprimés; • des préjugés et des partis pris présentés; • des valeurs morales véhiculées (la générosité, la loyauté...); • des normes sociétales représentées (lois, codes, coutumes, mœurs et croyances en application par la majorité des membres d'une société); • des modèles de comportements individuels affichés par les personnages (un avare, un jaloux, un passionné...).

■ FICHE DE RÉFÉRENCE 2 : FAITS/ÉLÉMENTS PROSODIQUES

Le texte dans le tableau ci-dessous a été tiré de Christian DUMAIS, « Appendice K : Objets de la typologie », *Taxonomie du développement de la langue orale et typologie : fondements pour l'élaboration d'une progression des objets d'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de français langue première qui s'appuie sur le développement intégral des élèves de 6 à 17 ans*, Thèse (Ph. D.), Université du Québec en Outaouais, 2014. Reproduction autorisée par l'auteur.

Accent tonique	Se rapporte à l'accentuation placée normalement sur la dernière syllabe d'un mot ou d'un groupe de mots en français...	Champagne-Muzar et Bourdages, 1993; Mougeon, 1995; Dubois <i>et al.</i> , 2001 1995; Capliez, 2011; Gladu et Lacaille Foster, 2013.
Accentuation	... Mise en relief d'une syllabe, d'un mot ou d'un groupe de mots par le volume (intensité), la hauteur et la durée...	Hallyday, 1967; Leclerc, 1989; Léon, 1992; Champagne-Muzar et Bourdages, 1993; Mougeon, 1995; Capliez, 2011; Gladu et Lacaille Foster, 2013.
Débit	Vitesse d'élocution, vitesse à laquelle une personne parle (lent, moyen, rapide)...	Léon, 1992; Rochette, 1992; Zellner, 1998; Charles et Williame, 2005; Gladu et Lacaille Foster, 2013.
Intonation	Variation d'intensité (volume) et de hauteur d'un énoncé, caractérisée par une courbe montante ou descendante, qui a une signification sur le plan linguistique (elle indique l'interrogation, l'exclamation, etc., elle fait partie de l'intention communicative du locuteur)...	Hallyday, 1967; Clas, 1983 ; Fontaney, 1987; Leclerc, 1989; Konopczynski, 1991; Champagne-Muzar et Bourdages, 1993; Lepot-Froment et Clerebaut, 1996; Béguelin, 2000; Riegel, Pellat et Rioul, 2005; Delbecque, 2006; Léon et Bath, 2009; Capliez, 2011.
Liaisons	Prononciation de la consonne finale d'un mot, habituellement non prononcée lorsque prise isolément, avec la voyelle initiale ou qui suit le « h » muet du mot suivant (par exemple, le « t » dans « petitami ») [...] Les liaisons peuvent entre autres indiquer le pluriel ainsi que le féminin et elles peuvent être obligatoires, interdites ou facultatives...	Léon, 1992; Mougeon, 1995; Chevrot et Fayol, 2000; Brousseau et Nikiema, 2001; Dubois <i>et al.</i> , 2001; Delbecque, 2006; De Villers, 2009; Léon et Bhatt, 2009; Rouayrenc, 2010a; Gladu et Lacaille Foster, 2013.
Pauses	Interruption momentanée de la prise de parole...	Léon, 1992; De Vito, 1993; Robaire et Légaré, 1997; Candéa, 2000; Henry et Pallaud, 2004; Charles et Williame, 2009; Barrier, 2010.
Rythme de la voix	... Retour périodique de segments mis en relief par l'accent tonique. Autrement dit, la succession d'une série de syllabes inaccentuées qui se termine par une syllabe accentuée construit le rythme d'une séquence de mots. La succession de syllabes accentuées constitue le rythme. Ce dernier n'est pas synonyme de débit.	Faure, 1971; Clas, 1983; Gardes-Tamine, 1990; Léon, 1992; Rochette, 1992; Champagne-Muzar et Bourdages, 1993; Zellner, 1998.
Ton	... Variation de la hauteur (aiguë, moyenne, grave) de la voix qui affecte la syllabe d'un mot dans une langue et qui a une valeur distinctive. Le ton, n'est pas un synonyme d'« intonation »...	Brousseau et Nikiema, 2001; Dubois <i>et al.</i> , 2001; Delbecque, 2006; Léon et Bath, 2009.
Volume de la voix	Intensité (force) de la voix (faible, forte, etc.).	De Vito, 1993; Bsiri, 2010; Cornut, 2012.

■ FICHE DE RÉFÉRENCE 3 : GENRES DE TEXTES

Intention de l'auteur, du locuteur ou de l'illustrateur	Type de texte	Exemples de genres de textes courants	Exemples de genres de textes littéraires
Raconter	Type narratif	Fait divers, récit de vie, journal de bord, récit de voyage	Roman, nouvelle, conte, légende, mythe
		Récits (d'aventure, de vie, de voyage, historique), mémoires, biographie	
Décrire	Type descriptif	Mode d'emploi, reportage, itinéraire, petite annonce, règle de jeu, texte documentaire, fait divers, compte rendu, guide touristique, publicité, diagramme	Haïku, portrait, autoportrait
Expliquer	Type explicatif	Manuel scolaire, conférence, exposé, article de vulgarisation, article de revue spécialisée, article d'encyclopédie	Les textes explicatifs sont rares en littérature.
Convaincre	Type argumentatif	Éditorial, lettre ouverte ou d'opinion, affiche promotionnelle, message publicitaire, discours, débat	Essai, critique
Interagir ou présenter un dialogue	Type dialogal	Entrevue, reportage, ligne ouverte, scénario de film documentaire, texto, courriel	Pièce de théâtre, scénario de film

La poésie est un genre de texte polyvalent qui sert à exprimer les sentiments, les émotions, les sensations et à exprimer les choses autrement. Pour y arriver, l'auteur ou le locuteur utilise des effets esthétiques de la langue, par exemple, des procédés stylistiques et sonores. La poésie comprend, entre autres, le calligramme, la chanson, la fable, le haïku, le sonnet. Sa conception varie en fonction de l'intention de l'auteur ou du locuteur. Par exemple, s'il veut convaincre son auditoire, il pourrait créer une chanson engagée alors que s'il veut décrire un paysage, il pourrait créer un haïku.

La bande dessinée est aussi un genre de texte polyvalent. Elle peut être utilisée pour raconter, décrire, expliquer, convaincre ou présenter un dialogue.

■ FICHE DE RÉFÉRENCE 4 : HARMONISATION DES TEMPS ET DES MODES VERBAUX

Récit au présent	Temps et mode	Exemples
Narration des actions et des faits	Présent/Indicatif	<p><i>Il est 7 heures, je me lève, mais pendant la nuit, j'ai fait un cauchemar et j'espère que demain je dormirai mieux, car les mauvais rêves ne sont pas drôles.</i></p>
Actions survenues avant	Passé composé/Indicatif	
Actions qui vont arriver	Futur simple/Indicatif	
Descriptions, explications, commentaires	Présent	

Récit au passé	Temps et mode	Exemples
Narration des actions et des faits	Passé composé/Indicatif	<p><i>Hier je me suis levé à 7 heures, mais, pendant la nuit, j'avais fait un cauchemar. Je savais que ça arriverait, car j'avais vu un film d'horreur avant.</i></p>
Actions survenues avant	Plus que parfait/Indicatif	
Actions qui sont arrivées après	Conditionnel présent/Indicatif	
Descriptions, explications, commentaires	Imparfait	

Adapté de Laporte et Rochon, 2007.

■ FICHE DE RÉFÉRENCE 5 : MANIPULATIONS SYNTAXIQUES

Manipulations	Définition	Exemples
Addition	<p>Consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ajouter un ou des mots dans la phrase, enrichir le texte; transformer le type ou la forme de phrase. 	<p>Charlie, le gentil écureuil, court, saute, vole d'un arbre à l'autre.</p> <p>Est-ce bien Charlie, le gentil écureuil qui court, saute et vole d'un arbre à l'autre?</p>
Dédoublement	<p>Consiste à placer l'expression et cela se passe devant un groupe de mot.</p> <p>Sert à distinguer le complément de phrase d'un complément du verbe.</p>	<p>Julie termine sa leçon de piano à 18 heures.</p> <p>Julie termine sa leçon de piano et cela se passe à 18 heures. (18 heures est le complément de phrase qui indique le temps)</p>
Déplacement	<p>Consiste à déplacer un mot ou un groupe de mots dans la phrase.</p> <p>Sert à distinguer le complément de phrase du complément du verbe.</p>	<p>Jean prend une pause à 10 h 30, chaque jour.</p> <p>Chaque jour, Jean prend une pause à 10 h 30.</p>
Effacement	<p>Consiste à supprimer un mot ou des mots dans la phrase.</p> <p>Peut servir à identifier les éléments obligatoires de la phrase.</p> <p>Peut servir à repérer le noyau d'un groupe.</p>	<p>Joël, le petit frère de Léo, est allé à Ottawa.</p> <p>Joël est allé à Ottawa.</p>
Encadrement ou détachement	<p>Consiste à encadrer un groupe de mots par l'expression : <i>c'est... qui, c'est... que, ce sont... qui, ce sont... que.</i></p> <p>Sert à distinguer le sujet ou le verbe.</p>	<p>Claudette a préparé le thé.</p> <p>C'est Claudette qui a préparé le thé.</p>
Remplacement	<p>Consiste à substituer un mot ou un groupe de mots par un autre mot ou groupes de mots.</p> <p>Peut servir à identifier la classe d'un mot, sa fonction, repérer le sujet, vérifier si le verbe est à l'infinitif ou au participe passé.</p>	<p>Jacob et Alexandre mangent des sandwiches.</p> <p>Ils mangent des sandwiches.</p>

Adapté de Laporte et Rochon, 2007.

■ FICHE DE RÉFÉRENCE 6 : POINT DE VUE DU NARRATEUR

	Définition	Exemples
<p>Narration à la 1^{re} personne</p>	<p>Le narrateur participant :</p> <p>A - Il en est le personnage principal et raconte ce qu'il vit ou a vécu.</p> <p>Le narrateur sujet est la voix du personnage. Il rapporte ce qu'il voit, entend, fait et pense. Le lecteur ou le public connaît ce que pense et ressent le personnage en particulier puisque le narrateur parle à la première personne je.</p> <p>B - Il est un personnage témoin de l'histoire et raconte ce qu'il voit ou a vu, ce qu'il entend ou a entendu. L'histoire ne lui est pas personnellement arrivée.</p>	<p>A - Je prends mon courage à deux mains et traverse le pont suspendu.</p> <p>B - De la rive, je vois Sylvie traverser le pont et je note aussitôt une expression de fierté sur son visage.</p>
<p>Le narrateur non participant</p> <p>Narration à la 3^e personne</p>	<p>Le narrateur omniscient :</p> <p>Le narrateur omniscient ne participe pas à l'histoire qu'il raconte : il n'est ni le personnage principal ni un témoin.</p> <p>Il connaît tout de l'histoire, des personnages, toutes leurs pensées, leurs sentiments, leurs émotions, leurs désirs, le passé, le présent et l'avenir ainsi que du contexte dans lequel ils évoluent.</p> <p>Il en sait davantage que les personnages eux-mêmes.</p>	<p>Sylvie ignorait que monsieur Charles avait vu la scène.</p>

Adapté de Laporte et Rochon, 2007.

■ FICHE DE RÉFÉRENCE 7 : PROCÉDÉS

Procédés	Définition	Exemples
Accumulation	Procédé syntaxique par lequel l'auteur ou le locuteur utilise une suite de plusieurs mots ou de groupes de mots de même nature et de même fonction grammaticales, de manière à insister sur une idée exprimée.	Charlot l'écureuil sautillait, gambadait, s'élançait inlassablement d'une branche à l'autre.
Allitération	Procédé stylistique sonore où les consonnes initiales de mots, rapprochés les uns des autres, sont répétées.	Le vent violent virevoltait dans la vallée .
Assonance	Procédé stylistique sonore qui consiste à répéter un son-voyelle dans une phrase, un énoncé ou un vers pour créer une certaine harmonie ou musicalité.	Le lapin coquin se faufile dans le labyrinthe sans fin du jardin .
Comparaison	Procédé stylistique permettant de rapprocher deux mots avec un terme comparatif : <i>comme, plus que, moins que, tel que, semblable à, pareil à, ainsi que, de même que</i> pour souligner la ressemblance, l'équivalence, la supériorité ou l'infériorité.	Elle n'était pas plus haute que trois pommes. Le lac s'étendait devant nous, lisse comme un miroir.
Faits (éléments) prosodiques	Procédés liés à la variation de la voix. Voir Fiche de référence 2	
Métaphore	Procédé stylistique qui permet de rapprocher deux mots sans termes comparatifs. La métaphore n'est pas explicite comme la comparaison et fait davantage appel au sens figuré.	Un océan de blé ondulait sous le grand vent des Prairies. Le parallèle entre <i>océan</i> et <i>blé</i> renvoie à l'étendue sans limite.
Mimique	Procédé visuel qui englobe l'ensemble des expressions du visage.	Grimacer, sourire, etc.
Onomatopée	Procédé sonore consistant à créer ou à utiliser un mot qui imite le cri ou le bruit d'un être, d'une chose.	Brrr! Il fait froid, se dit-il, en frottant son gros nez rouge. Tic-tac faisait l'horloge dans le salon. Boum, boum faisait son cœur à la vue de l'ours.
Personnification	Procédé stylistique qui permet de donner des caractéristiques humaines à des animaux, des objets ou à des notions abstraites.	« J'ai une langue qui danse aussi bien que ma mère » D. Lavoie, Jours de Plaine. L'auteur donne à la langue la grâce d'une danseuse en mouvement.
Répétition	Procédé syntaxique par lequel l'auteur ou le locuteur répète un mot ou un groupe de mots pour créer un effet d'insistance.	Il cherche, cherche et cherche encore.

■ BIBLIOGRAPHIE

- ALLÔ PROF. *Le sens concret et le sens abstrait*. <http://www.alloprof.qc.ca/BV/pages/f1539.aspx>
(Consulté le 8 septembre 2016).
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) (2012). *Document de fondements pour une approche culturelle de l'enseignement, Cadre pancanadien pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française*, Toronto, CMEC.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) (2016). *Programme pancanadien d'évaluation, PPCE 2016 : cadre d'évaluation*, Toronto, CMEC.
- CÔTÉ, Louise., et Nathalie XANTHOPOULOS (2008). *La grammaire au secondaire : 1^{er} et 2^e cycles du secondaire*, Laval, Québec, Éditions du Grand duc.
- DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE (2016). « Glossaire des termes utilisés », *Développement de la communication orale spontanée dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : document d'accompagnement de la grille d'appréciation de l'oral spontané, chez élèves de la maternelle à la 12^e année, dans divers contextes et disciplines scolaires*, ébauche, Lorette, Manitoba, DSFM. [Document interne].
- DUMAIS, Christian (2014). « Appendice K : Objets de la typologie », *Taxonomie du développement de la langue orale et typologie : fondements pour l'élaboration d'une progression des objets d'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de français langue première qui s'appuie sur le développement intégral des élèves de 6 à 17 ans*, Thèse (Ph. D.), Université du Québec à Montréal.
- DUNOYER, Céline (2007). « Le narrateur et le point de vue narratif ». <http://lettres.ac-creteil.fr/spip.php?article71> (Consulté le 1^{er} septembre 2016).
- EDUCATOUT. « Qu'est-ce que la conscience phonologique et l'important de la travailler en bas âge », *educatout.com*. <http://www.educatout.com/edu-conseils/enfants-besoins-particuliers/chroniques/qu-est-ce-que-la-conscience-phonologique-et-l-importance-de-la-travailler-en-bas-age.htm>
(Consulté le 24 août 2016).
- FALARDEAU, Érick (2003). « Compréhension et interprétation : deux composantes de la lecture littéraire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 29, n° 3, p. 673-694.
- GAGNON, Anne, Carl PERREAULT et Huguette MAISONNEUVE (2007). *Guide des procédés d'écriture*, Saint-Laurent, Québec, ERPI.
- GIROUX, Patrick, et al. (2011). « L'exercice de la pensée critique », *Réseau d'information pour la réussite éducative*. <http://rire.ctreq.qc.ca/lexercice-de-la-pensee-critique/> (Consulté le 11 août 2016).
- LAPORTE, Miriam, et Ginette ROCHON (2007). *Nouvelle grammaire pratique : 1^{er} et 2^e cycles du secondaire*, Anjou, Québec, Les éditions CEC.
- Larousse : dictionnaire de français*. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/> (Consulté le 12 septembre 2016).

- LECAVALIER, Jacques (2011). *L'express grammatical pour le secondaire*, avec la collaboration de Guylaine Lachance et de Josée Bonneville, Saint-Laurent, Québec, ERPI.
- LEGENDRE, Renald, dir. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3^e éd., Montréal, Guérin.
- Le Robert illustré*, nouvelle éd. millésime 2017, (2016), Paris, Dictionnaires Le Robert-Sejer.
- MORISSETTE, Rosée (2002). *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal, Chenelière.
- ONTARIO. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2011). « La fluidité en lecture », *Série d'apprentissage professionnel*, édition spéciale du Secrétariat, n° 12. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/inspire/research/CBS12Fr.pdf>.
- PILOTE, Carole (2012). *Guide littéraire*, 3^e éd., Montréal, Beauchemin.
- SOCIÉTÉ DE FORMATION À DISTANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (SOFAD).
« Champ d'intervention : éveil à la lecture ». http://cours1.sofad.qc.ca/eveil/zr_c-022.php
(Consulté le 12 septembre 2016).
- ST-PIERRE, Marie-Catherine, et al. (2010). *Difficultés de lecture et d'écriture*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- TARDIF, Jacques (2006). *L'évaluation des compétences : documenter le parcours de développement*, Montréal, Chenelière Éducation.